

UN PAS VERS LA MOBILITE

Formation à l'utilisation des transports en commun, en partenariat avec la RATP.

Porté par
AVES

Constat préalable

Quel problème à résoudre ?
Quel constat de départ ?

Le public ciblé rencontre des difficultés pour se déplacer géographiquement. Le repérage dans l'espace, la lecture des indications et des plans, la compréhension des sigles, des couleurs, des messages, sont rendus presque impossibles par l'absence de maîtrise de compétences clés. Ce sont des freins importants dans le parcours d'un bénéficiaire. ■

Finalités

Pourquoi avoir mené
cette action ?

« Un pas vers la mobilité » vise à permettre au public de lever le frein mobilité, par une prise en compte effective de la non-maîtrise des savoirs fondamentaux. L'action est axée sur la mise en pratique des apprentissages, directement sur le terrain, par une utilisation concrète des moyens mis à disposition du public en matière de transports en commun : train, bus, etc.

L'objectif est de confronter les personnes à une situation inconnue, d'apparence difficile, afin qu'elles reprennent confiance en elles et qu'elles transfèrent l'apprentissage qu'elles font par cette action dans l'utilisation des transports en commun de proximité. ■

Descriptif de l'action

L'action s'adresse au public en situation d'illettrisme. Ces personnes sont inscrites à Pôle Emploi ou sont en contrat CAE/CUI. Les jeunes et les adultes sont concernés.

Ces personnes ont été identifiées par les prescripteurs (Pôle Emploi, Mission Locale, MEF, PLIE, Assistante sociale, ASP, etc.) comme ayant des freins à la mobilité (par exemple, ils n'utilisent peu ou pas les transports en commun tout en recherchant un emploi dans une zone d'emploi proche de leur domicile).

En moyenne chaque session est ouverte pour 10 à 14 participants. Cette action est mise en place par l'organisme « Devenir en Vermandois » sur le territoire proche de Saint-Quentin et de Tergnier. Ces deux territoires sont des espaces ruraux, desservis par les trains et les bus.

Dans le cadre de l'action « Un pas vers la mobilité », un partenariat est mis en œuvre avec la RATP, qui propose un atelier mobilité. ■ ■ ■

Cible (types et effectif)
Territoire
Contenu

Modalités opérationnelles

Comment avez-vous procédé ?

Quelles ont été les étapes ?

Quels sont les moyens humains, techniques (outils) et financiers ?

Une convention avec la RATP permet d'organiser une session pour 10 à 12 personnes. Accompagné d'un formateur, le groupe se rend à Paris et rejoint le lieu de rendez-vous proposé.

A cet endroit, c'est un agent de la RATP qui prend le groupe en charge pour une intervention théorique (lecture de plans de la ville, du métro, des bus, compréhension des différents tarifs et des moyens de paiement, maîtrise des guichets automatiques, etc.).

Une mise en situation pratique est réalisée dans le métro et les bus parisiens. L'agent est accompagnateur et suit les indications des bénéficiaires de l'action, qui ont auparavant choisi les lieux qu'ils souhaitent visiter dans Paris.

La RATP facture cette prestation à l'organisme de formation.

Partenaires

Techniques/financiers

- RATP (signature de convention)
- PLIE Du Pays du Vermandois
- MEF du Pays Chaunois.

Difficultés rencontrées

- La principale difficulté pour les publics est d'affronter la peur d'utiliser le train, le métro, etc. car à la problématique de l'illettrisme s'ajoutent des peurs spécifiques (peur de la nouveauté, d'un environnement inconnu, peur de se perdre, etc.).

Facteurs de réussite

- C'est la mise en situation concrète et accompagnée qui facilite vraiment l'utilisation ultérieure d'un moyen de transport en commun d'abord inconnu.
- Les personnes sont valorisées par la réussite de cette mission qui leur est confiée.

Résultats obtenus

Cette action est renouvelée, améliorée tous les ans.

Les effets mesurés pour les personnes participantes sont l'amélioration de la confiance en elles et en leurs capacités à bouger. Il s'agit d'une première étape vers l'inscription au Code de la route ou à des formations spécifiques portant sur l'acquisition des compétences clés par exemple.